



# MÉMOIRE ET *Vigilance*

BULLETIN TRIMESTRIEL DE  
L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION

1<sup>er</sup> trimestre 2004 - 15 mars 2004

N° 29



*Dessin inspiré par le combat armé des FTP.*

## SOMMAIRE

|   |      |
|---|------|
| Agenda .....  | 2    |
| Édito   |      |
| Assemblée générale nationale de l'AFMD  |      |
| Jean-Claude Steib .....   | 3    |
| Assemblée générale 5 et 6 juin 2004   |      |
| Programme prévisionnel ...  | 4    |
| L'Aube sous la botte nazie ..   | 5    |
| Échos de nos délégations territoriales .....  | 6, 7 |
| Journée nationale du souvenir de la Déportation   |      |
| Message des déportés .....  | 8    |
| Le programme du Conseil national de la Résistance : une utopie toujours actuelle                                      | 9    |
| Programme des commémorations du 60 <sup>e</sup> anniversaire des débarquements et de la libération de la France ..... | 10   |
| <i>Nuit et Brouillard</i> : petite histoire d'une chanson   |      |
| Henri Wilkowsky .....   | 11   |
| Notes de lecture .....  | 12   |
| L'actualité en bref .....   | 13   |
| Retour sur une condamnation .....   | 14   |
| Courrier des lecteurs .....   | 15   |
| Bulletin d'adhésion .....   | 16   |

La France célébrera bientôt le 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération du territoire, accomplie grâce aux armées alliées aidées des combattants de la Résistance qui avaient pris les armes. Cette libération, si attendue par tous, devait coûter encore bien du sang et des larmes. Car jusqu'au bout, les nazis et leurs complices fusillèrent, torturèrent, déportèrent. Mais dans les pires conditions, celles de la clandestinité, celles de la terreur, le Conseil national de la Résistance adoptait, en mars 1943, un programme audacieux pour l'après-guerre.

# Agenda... Agenda... Agenda... Agenda... Agenda...

## EXPOSITIONS

- \* Les Lillois retardataires ont encore quelques jours pour découvrir l'exposition *La France Libre et ses héros*, présentée au musée de la Résistance de Bondues. Une exposition conçue par Francine Kimpe, professeur d'histoire, visible jusqu'à la fin avril - Tél. : 03 20 25 94 94.
- \* Un rendez-vous à ne pas manquer pour les Franciliens : dans le cadre des deux cents ans du cimetière du **Père-Lachaise**, la mairie de Paris propose les mercredi 21 avril (14 h 30), jeudi 29 avril (14 h 30) et dimanche 6 juin (15 h) des **visites conférences guidées** autour des monuments à la mémoire de la résistance et de la déportation.
- \* Le musée des Beaux-Arts de Quimper permet au public de découvrir un aspect de la personnalité de **Jean Moulin, dessinateur**, à travers près de cent vingt dessins humoristiques - Tél. : 02 98 95 45 20.
- \* Le Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane présente jusqu'au mois d'octobre une exposition en hommage aux victimes du massacre intitulée **Parle-moi d'Oradour**. Cette exposition en trois langues s'inscrit dans le cadre du 60<sup>e</sup> anniversaire du drame où périrent six cent quarante-deux personnes dont plus de deux cents enfants. Elle associe les photos de Willy Ronis et de Jean Dieuzaide, premiers témoins à fixer la tragédie sur leurs pellicules aux travaux plus récents de Gilles Plazy, Philippe Bertin, Fabrice Picard et Arno Gisinger.
- \* **La vie à en mourir**, tel est le titre du recueil des dernières lettres de fusillés, dont s'inspire l'exposition offerte par le musée de la Résistance nationale de Champigny jusqu'au 30 avril. Lui succédera ensuite une initiative consacrée au village martyr d'Oradour-sur-Glane - Tél. : 01 48 81 00 80.
- \* **La vie quotidienne sous l'occupation dans l'Ain**, exposition permanente visible au musée de la Résistance de Nantua, permet au public de découvrir la résistance civile et militaire dans ce département. Le parcours, chronologique, se déroule dans la nef centrale du musée, hier maison d'arrêt - Tél. : 04 47 75 07 50.

## CONGRÈS

La FNDIRP tiendra son congrès national, placé sous le signe de la "solidarité pour la paix et pour l'avenir", à Bordeaux du 13 au 16 mai à Bordeaux. Diverses cérémonies s'y dérouleront : à la gare de Bordeaux d'où partirent des convois de déportation, au camp de Souge où trois cents patriotes furent exécutés, au camp d'internement de Pichey-Mérignac, ainsi qu'au Fort du Hâ. Un représentant de l'organisation non-gouvernementale Handicap International est attendu.

Aux mêmes dates, la FNDIR-UNADIF tiendra le sien à Châlons-en-Champagne. Hommage y sera rendu aux trente-huit résistants fusillés du lieu-dit La Folie, terrain militaire voisin du village de l'Épine.

Celui de l'amicale de Ravensbrück aura lieu à La Baule du 23 au 27 septembre 2004, celui de Neuengamme du 26 au 28 juin à Saint-Malo.

## PÉLERINAGES

L'amicale de Rawa-Ruska étudie un projet de pèlerinage pour la période du 6 au 14 mai.

Pour tout renseignement :

Tél. : 01 53 25 15 00.

L'Amicale de Flossenburg vous convie à un voyage commémoratif du 21 au 28 juillet.

Renseignements : Tél. 01 42 96 34 22

**Le stage de formation de la Fondation  
pour la Mémoire de la Déportation  
aura lieu à Kaysersberg  
la dernière semaine d'avril.**

**Renseignements : Tél. 01 47 05 31 88.**

# Assemblée générale nationale de l'AFMD

## Pont-Sainte-Marie - 5-6 juin 2004

L'ancien et le nouveau président de la délégation de l'Aube, Jean-Claude Steib et Christian Lambart, se sont relayés pour assurer l'accueil de notre Assemblée générale. Laissons la parole au premier des deux.

C'est l'AFMD de l'Aube qui a l'honneur d'organiser l'Assemblée générale nationale 2004. Une assemblée générale est toujours un moment fort pour une association : rencontres entre membres d'horizons divers, bilan des activités, des effectifs, de la situation financière... C'est aussi une confrontation d'idées dans le cadre d'un même idéal, une foule de propositions. À cela s'ajoute un aspect convivial. Car la gravité des sujets débattus au sein d'une association telle que la nôtre ne doit pas empêcher la création culturelle, symbole d'une lueur qui se maintient malgré la douleur du souvenir. En outre, se divertir n'est pas oublier.

L'AFMD de l'Aube, peu fortunée, dans un département peu peuplé - et pas trop généreux - fera de son mieux pour accueillir les participants. Pascal Landréat, maire de Pont-Sainte-Marie, dans la banlieue de Troyes, membre de l'AFMD, a beaucoup œuvré pour cet accueil : mise à notre disposition de la salle des fêtes, aide financière, moyens de transport pour les déplacements... La ville de Troyes et les municipalités environnantes se sont impliquées à des degrés divers pour ces deux jours de réunion et de travail.

Il est heureux de voir progresser nos effectifs dans notre département, comme à l'échelon national, et c'est avec plaisir que nous constatons la création de nouvelles délégations territoriales. Et c'est heureux pour deux raisons essentielles.

D'abord, les survivants de la déportation se font de plus en plus rares. Les épreuves subies et le temps qui s'écoule finissent par avoir raison de vies qui s'éteignent peu à peu. Un ancien déporté qui disparaît, c'est d'une certaine manière une bibliothèque qui brûle. Adieu

témoignages vivants si émouvants et qui savent toucher les jeunes... Et quelle récompense quand, après un témoignage, un ancien reçoit d'un lycéen ou d'une lycéenne une de ces lettres touchantes et pleines de respect dont les jeunes ont le secret. On verra de moins en moins ce regard dont on ne sait s'il brille de larmes liées à l'âge ou à la remontée de souvenirs. Dans l'esprit encore malléable des adolescents, leurs mots, leurs regards s'inscrivent comme dans une cire molle. Important travail de mémoire, prolongation de la vie.

Ensuite, si les survivants deviennent rares, il est extrêmement utile qu'ils soient de plus en plus nombreux à vouloir préserver la mémoire. La préserver afin de la transmettre aux générations futures. Car cette action est loin d'être superflue dans le contexte politique national et international actuel. En effet, des théories visant à falsifier l'histoire se révèlent de moins en moins marginales. Chacun le sait, cela a commencé avec des universitaires à Nantes et à Lyon, depuis une vingtaine d'années. Mais nous n'avons pas le droit de les laisser répandre leur venin dangereux et injuste à la fois. Mais nous n'avons pas le droit de les laisser répandre leur venin dangereux et injuste à la fois. ***Le négationnisme pousse aussi sur les terres de l'antisémitisme, qui lui-même se nourrit de frustrations et passions diverses, dans l'hexagone comme à l'échelle internationale.*** On comprend donc la nécessité de ce travail de mémoire ainsi que la nécessité d'être toujours plus nombreux à l'assurer.

Mémoire et vigilance : deux valeurs qu'il nous faut conjuguer à tous les temps.

Jean-Claude STEIB

# Assemblée générale 5 et 6 juin 2004 Programme prévisionnel

## → Samedi 5 juin

- **Réunion des responsables des DT** : salle des Fêtes – rue Georges Clemenceau – 10150 Pont-Sainte-Marie.
  - 8 h 30 : accueil des participants.
  - 9 h 00 - 11 h 45 : réunion de travail.
  - 11 h 45 : départ en autocar pour Créney, visite et apéritif.
  - 13 h 00 - 14 h 30 : déjeuner buffet, à la Salle Pont Hubert à Pont-Sainte-Marie.
  - 14 h 30 - 17 h 00 : réunion de travail.
  - 17 h 00 - 17 h 30 : présentation de la cassette du Théâtre de la Pierre Noire.
  - 17 h 45 : départ en autocar pour Buchères.
  - Retour en autocar jusqu'au théâtre de la Madeleine à Troyes.
  - Dîner libre.
- **Soirée artistique** : 20 h 45 - 23 h 00 : Théâtre de la Madeleine – rue Jules Lebocey – Troyes  
Représentation d'une chorégraphie par *Les Troyes Gymniques* et de chants par la chorale des *Octaves*

## → Dimanche 6 juin

- 8 h 00 : départ des cars du Théâtre de la Madeleine à Troyes pour Pont-Sainte-Marie.
- **Assemblée générale** : salle des Fêtes – rue Georges Clemenceau – Pont-Sainte-Marie
  - 8 h 30 : accueil et signatures des pouvoirs
  - 9 h 00 - 12 h 00 : travaux de l'Assemblée générale (voir convocation pour ordre du jour reçue par les adhérents 2003).
  - 12 h 00 - 12 h 45 : réunion du conseil d'administration pour élire le bureau national.
  - Départ en car de Pont-Sainte-Marie à Troyes.
  - 13 h 00 : Dépôt de gerbe au Monument de la Résistance et de la Déportation de Troyes.
  - 13 h 30 : Réception par Monsieur le Maire de Troyes.

Renseignements : Christian Lambart, président de la DT de l'Aube - ☎ 03 25 80 34 35 ; 06 10 15 73 34



### Bulletin d'inscription à l'Assemblée générale 2004

Nom : ..... Prénom : .....

DT de : .....

participera : \* le samedi 5 juin

nombre de personne(s) :

frais de participation (déjeuner et théâtre) :

**25 euros par personne**

Merci d'établir le chèque à l'ordre de la DT de l'Aube

\* le dimanche 6 juin

nombre de personne(s) :

Date et signature :

À retourner à Monsieur Christian LAMBART, président de la DT de l'Aube - 1 bis, rue du Docteur Roux - 10410 SAINT-PARRES-AUX-TERTRES

# L'Aube sous la botte nazie

Le 13 juin 1940, les blindés de l'armée von Kleinst atteignaient le département de l'Aube. *Le Petit troyen* l'avait annoncé dès le 10 juin : la guerre était là. Déjà, de nombreux bombardements avaient éventré maisons et immeubles des agglomérations aubois. Dans un ultime sursaut, Michel Taittinger avait tenté l'impossible pour défendre Troyes et tombait le jour même de ses vingt ans. Les habitants fuyaient. La nuit de l'occupation tombait sur l'Aube. L'occupant prenait ses aises dans les édifices publics ou les immeubles réquisitionnés, tels que le siège de l'entreprise Devred. Comme partout dans la zone occupée, les Français, assommés par la défaite, étaient confrontés aux rationnements. Très vite, les Aubois devaient retrouver leurs réflexes de cultivateurs et s'empressaient de travailler la terre pour subvenir au quotidien.

Très vite également, ils trouvaient les chemins de la résistance. Dès le mois d'août, les premiers sabotages survenaient à Troyes contre des câbles militaires. Et bientôt, ceux qui voulaient en découdre devaient s'en prendre physiquement à l'armée d'occupation. Mais le premier acte organisé de résistance, c'était l'information et la propagande clandestine : ainsi fut publié en septembre le numéro un de *La Dépêche de l'Aube* et furent acheminés des tracts rédigés et ronéotés à Paris. Ainsi fut créé le groupe de renseignement *Hector*, directement relié aux Forces françaises libres de Londres, qui organisa la réception d'aviateurs anglais. Ainsi également deux principaux mouvements devaient se structurer : ceux de Libération, mené par le lieutenant Wauters, et du Front national, dirigé par Pierre Balestié.

La répression ne devait pas se faire attendre : le 14 juillet 1941, six cents perquisitions furent menées et, au terme de celles-ci, soixante-deux arrestations furent opérées pour des motifs divers : détention de tracts, de machines à écrire, de listes... Les deux principaux mouvements cités étaient frappés à plusieurs reprises, les premiers responsables arrêtés ou contraints à l'éloignement étant remplacés par de nouveaux. Près de cinq cents Aubois furent déportés, dont trois cent cinquante au titre de la répression. Et comment ne pas évoquer la présence, dans ce département, de la centrale de Clairvaux ? Sur des terres paisibles avait été édifiée, au XII<sup>e</sup> siècle, la célèbre abbaye de Saint-Bernard, fondateur de l'ordre cistercien, transformée plus tard en maison centrale dépendant du ministère de la Justice. Or, Clairvaux avait été désignée par Vichy comme l'une des seize maisons centrales de France, administrée désormais par le ministère de l'Intérieur pour y regrouper les "terroristes". De nombreux résistants y furent internés, et à fin de l'occupation, une cour martiale y siégea.



*Clairvaux - Vue générale de la Maison centrale, ancien monastère fondé en 1114 par Saint Bernard*

Une résistance qui devait s'élargir, se renforcer et passer à la lutte armée après l'instauration du STO, nourrissant les rangs des FTP, dirigés par Ousy dit Deglane, dont le nombre était estimé à près de cinq cents au début de l'année 1944, installés notamment dans certaines exploitations forestières du sud du département, ainsi que les rangs FFI, emmené par Montcalm, nommé par le gouvernement provisoire d'Alger. Le premier maquis aubois, créé par un groupe affilié à *Libé-Nord*, prenait ses quartiers près de Grandes Chapelles en octobre 1943. En juin 1944, onze maquis FTP couvrent le département, hélas souvent peu armés. Lorsque l'heure de la lutte décisive pour la libération sonne, près de deux mille Aubois en armes étaient près au combat. Dans la seule nuit qui suivait le débarquement, une dizaine de sabotages donnait le signal du plan vert ; une centaine d'autres devait suivre.

Ces combats furent meurtriers. Deux épisodes dramatiques marquèrent notamment les derniers jours. La Gestapo vida à sa façon la prison Hennequin de Troyes : quarante-neuf internés furent sommairement fusillés. Et les autres internés ne durent d'être saufs que grâce aux habitants voisins qui, simulant un incendie pour faire diversion, leur permirent de s'évader. Les SS, contrariés par les FFI au bourg de Buchères, non sans avoir battu le rappel de leurs troupes, incendièrent les maisons et assassinèrent soixante-huit civils, hommes, femmes et enfants le 24 août. Américains et FFI en armes, près de huit cents hommes, parvenaient enfin à libérer la ville de Troyes le 26 août 1944. L'Aube comptait ses morts : deux cent cinquante maquisards, quatre-vingts fusillés, deux cent trente civils. Et il fallut encore patienter pour renoncer à revoir ceux qui ne revinrent jamais des camps nazis... plus de la moitié des cinq cents déportés.

D.B.

# Échos de nos délégations territoriales

## ■ Cantal

L'entraide de deux délégations, le Cantal et le Puy-de-Dôme, pour une exposition qui sera présentée au conseil général, panneaux réalisés par la DT 63.

La jeune délégation s'appuie sur l'expérience de ses homologues pour notamment faire des demandes de subventions afin d'obtenir un financement destiné à l'achat de CD-Rom destinés à l'éducation pédagogique des jeunes générations. L'acquisition également d'un vidéo projecteur, outil de soutien pour les futures conférences ; nécessité d'avoir une adresse email. La participation aux commémorations organisées dans le département, participation à la remise des prix du Concours national de la Résistance et de Déportation, actions à développer pour intéresser les jeunes à rejoindre l'AFMD.

## ■ Charente-Maritime

À l'initiative de notre association, avec l'organisation bien appréciée de Jacques Georges, aidé de son ami Jean-Marie Gonny et sous l'égide de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, s'est déroulée au collège Pierre Loti de Rochefort, la deuxième journée d'information sur la Déportation, pour les enseignants de collèges et lycées.

Une quarantaine de professeurs participaient aux travaux. La matinée était consacrée aux femmes dans les camps nazis. La première intervention fut celle de Marie-José Chombart de Lauwe, qui a témoigné des crimes contre l'humanité commis sous ses yeux, au camp de Ravensbrück, les expériences pseudo-médicales des nazis sur de jeunes détenues et l'assassinat systématique des nouveau-nés. Mme Génia Oboeuf a témoigné de ce qu'elle a vu à Auschwitz : le génocide. Elle ne doit sa survie qu'à la "chance" d'avoir été sélectionnée pour subir des essais de stérilisation. Les femmes travaillaient jusqu'à la mort, par épuisement, malnutrition et maladie au profit d'entreprises SS ou allemandes, comme Siemens.

Le thème de l'après-midi est rarement traité dans les cours d'histoire : les camps d'internement en France sous Vichy. M. Laharie, professeur à l'université de Pau, a évoqué un très grand camp de détention : Gurs dans les Pyrénées-Atlantiques, là où vont être parqués par milliers d'abord les résistants espagnols au franquisme. Un des intérêts de cette journée fut de montrer le phénomène des camps dans toute sa globalité. Chacun put comprendre les liens existant entre l'internement, la déportation et l'extermination.

## ■ Haute-Marne

Dans la description de son bilan annuel, elle enregistre un maintien du nombre de ses adhérents, avec un constat, des nouveaux venus mais certains anciens n'avaient pas cotisé en fin d'année ; prévoir une relance sans trop attendre. Les activités s'inscrivent dans la continuité des années passées. Représentation aux cérémonies patriotiques, la veillée du souvenir le dernier samedi d'avril avec la participation d'une chorale qui apporte un "plus" remarquable. Le projet de réaliser un monument de la Déportation avance lentement mais sûrement, sa forme et son implantation sont définitivement arrêtées : inauguration souhaitée en 2005.

Transmettre la mémoire : action en direction des jeunes, participation au jury du Concours national, correction, élaboration du palmarès. Organisation de conférences et d'interventions scolaires, réunion de plus de trois cents élèves, pour écouter Mme Gisèle Guillemot et M. André Daouze parler "des jeunes dans la Résistance". Visite au camp du Struthof avec trois cars d'élèves de Saint-Dizier, une approche vivante de la mémoire. Réalisation d'un CD-Rom sur la Résistance en Haute-Marne, terminé en septembre prochain, diffusé par les centres de documentation pédagogiques, un bon outil pour les enseignants et le public scolaire.

Dans les projets 2004 : poursuivre le même niveau d'activité et la participation du plus grand nombre à l'Assemblée générale à Troyes située tout près, car c'est un moment fort en émotion, occasion de rencontrer des représentants des DT de toute la France, ce qui permet des échanges fructueux ; un programme de détente également riche certainement connaissant la potentialité de nos voisins de l'Aube.

### INFORMATION

La délégation de la Mayenne, soumet à l'ensemble de l'Association nationale un CD-Rom de l'exposition de Dora, formule qui a été présentée, à différentes reprises, et notamment lors de l'opération "Lecture en fête" à Laval. Mise à disposition pour la somme de huit euros ; participation destinée à couvrir les frais de réalisation.

La délégation précise qu'elle a jugé utile d'apposer un petit logo sur chaque panneau afin de rappeler que c'est sa conception.

Renseignements : Marie-Claude Tourtelier

Tél. : 02 43 68 35 09 - Mail : s.tourtelier@free.fr

## ■ Puy-de-Dôme

Le bilan de l'année 2003 est significatif. Une exposition à la Monnerie-le-Montel pendant deux jours, malgré la neige et le verglas, deux cents visiteurs, dont des classes de collège déjà rencontrées au cours d'un colloque organisé par leur professeur. Le soir, une vidéo suivie d'un débat avec la participation d'une cinquantaine de personnes.

Dans une autre ville, pendant trois jours une exposition a permis de rencontrer une centaine de visiteurs ainsi que des classes de CM1 et CM2.

La municipalité de Ceyrat, dont le maire, Alain Brochet est le président honoraire de la délégation, a organisé à ses frais, un spectacle créé d'après les textes de Charlotte Delbo : *Mesure de nos jours*.

Un voyage au camp de Dachau : on peut regretter qu'il ne reste sur le site qu'une seule baraque transformée en musée. Les explications, succinctes, sont uniquement en allemand. Au retour, visite du camp français du Struthof, commentée par un ancien déporté, M. François Amoudruz, qui a donné aux visiteurs des explications réelles, sur la vie dans le camp, ce qui a relevé l'intérêt du voyage.

## ■ Hautes-Pyrénées

Le 10 décembre 2003, la 65<sup>e</sup> délégation est venue rejoindre notre cercle territorial. Sous l'impulsion de notre amie, Mireille Roberty, fille de résistant mort en déportation. Ce nouveau département a mis en place son bureau composé essentiellement de personnes du monde de la déportation, notamment des descendants. Mme Josette Durrieu, fille de déporté, a accepté d'être la marraine de la délégation en tant que présidente d'honneur.

Elle rappelle son attachement aux valeurs des idéaux de la Résistance et de la Déportation, raconte l'arrestation de son père déporté à Dachau, de ce que les hommes n'ont pas tiré toutes les leçons de cette tragédie, car elle revient d'Israël, de Palestine et autres contrées du Moyen-Orient.

Mme Chantal Robin-Rodrigo, députée des Hautes-Pyrénées et conseillère générale de Tarbes, a adressé un courrier à notre jeune délégation, pour lui faire part de son soutien quant au rôle primordial que l'AFMD doit tenir pour perpétuer la mémoire des disparus, porter témoignage et explications auprès des générations futures. Elle nous informe que c'est avec une certaine émotion et un réel plaisir qu'elle adhère en 2004 à l'AFMD.

## ■ Seine-et-Marne

La délégation informe de la journée de commémoration qui aura lieu le samedi 3 avril 2004 à Fontainebleau. À 11 h 30, dévoilement d'une plaque à l'école communale, rue Saint-Merry à la mémoire des sept enfants Sephiha, anciens élèves de cette école, arrêtés chez eux avec leurs parents, le 31 décembre

## FORMATION

### Récidive

La première délégation à réaliser un stage décentralisé de formation sur le système concentrationnaire nazi, fut celle du Rhône en 1998. Cette DT vient de renouveler pareille activité en février dernier. Annoncée lors du conseil d'administration du 29 novembre 2003 et proposée à l'Assemblée annuelle de la délégation le 10 janvier.

Le stage 2004 a rassemblé douze participants (sept femmes et cinq hommes) dont trois extérieurs au Rhône, l'Ain et la Côte-d'Or ; une heureuse collaboration entre DT d'un même secteur géographique. Le stage était accueilli par le centre de loisirs de la Cm-Cas (Edf) de Lyon à Sainte-Croix près de Montluel.

Le Rhône a beaucoup apprécié l'aide financière de la trésorerie nationale pour mener à bien un tel stage et l'évaluation des stagiaires, très positive, trace des pistes d'activités futures pour la délégation : colloques, sorties à thème et autres stages, chaque participant étant invité à motiver un futur stagiaire.

Il est intéressant également, pour notre commission nationale de formation, de constater que les orientations qu'elle impulse sont appréciées aussi positivement, la DT du Rhône ayant retenu de faire développer les thèmes composant le stage national d'Alsace, par les mêmes intervenants (Mmes M.-J. Chombart de Lauwe et C. Breton ainsi que MM. M. Voutey et J. Vigreux) et le même encadrement, ce qui est exceptionnel. Des témoignages locaux venant en complément : Mme Lucienne Rolland et MM. M. Luya et G. Babel.

Félicitations à la délégation territoriale du Rhône dont le très actif collectif entretient jalousement son esprit d'équipe. Il est évident qu'elle a bien raison.

1944, déportés à Auschwitz par le convoi 71 du 13 avril. Aucun d'entre eux n'est revenu. Ils avaient entre trois et seize ans. L'après-midi du 3 avril, à 14 h 30, au cinéma l'Ermitage de Fontainebleau, projection d'un film : *La petite prairie aux bouleaux*, suivi d'un débat avec le professeur Haim-Vidal Sephiha, ancien déporté d'Auschwitz, et Catherine Quesemand, chef-monteuse du film.

## ■ Seine-Saint-Denis

Le 15 janvier 2004, à Montreuil, la 66<sup>e</sup> délégation s'est constituée. Préliminairement, le 4 décembre 2003, une représentation théâtrale avait eu lieu, "*Auschwitz et après*", textes de Charlotte Delbo. À l'issue de la pièce, un débat a permis un échange avec les spectateurs et les déportés présents, une présentation de l'AFMD a permis d'informer les présents sur sa nécessité d'exister et d'inviter la salle à la constitution de la délégation. Cette soirée a été coorganisée par la municipalité de Montreuil et la section de la FNDIRP dirigée par son président Léon Zyguel.

André LASSAGUE

# Journée nationale du souvenir de la Déportation

## Message des déportés

### Dimanche 25 avril 2004

Cette année seront commémorés les anniversaires des événements de 1944, débarquements de Normandie et de Provence, libération de la plus grande partie de la France.

Ces opérations ont soulevé une immense espérance.

À l'appel du général de Gaulle, la Résistance intérieure généralisait la lutte armée qui allait, dès le 6 Juin, se métamorphoser en insurrection nationale. Elle contribua, aux côtés des forces alliées, des Forces françaises libres et de l'armée d'Afrique à restaurer la démocratie et à préparer la réorganisation économique et sociale de la France.

Ces événements, connus rapidement dans les camps de concentration et les prisons, firent naître l'illusion d'une libération imminente. Mais il fallut attendre presque une année pour voir s'ouvrir les portes des geôles nazies et japonaises. Aujourd'hui, l'évolution de l'Europe et des institutions internationales permet d'espérer la disparition définitive de telles pratiques criminelles. Les anciens déportés et internés appellent chacun à se souvenir et à

demeurer vigilant pour préserver l'héritage humaniste de la Résistance.

Continuons à nous mobiliser pour la liberté de tous.

Nous faisons confiance à nos compatriotes pour sauvegarder les idéaux qui animèrent les femmes et les hommes qui surent refuser l'intolérable.

Ce message a été rédigé conjointement par :

- la Fondation pour la Mémoire de la Déportation,
- l'Association des déportées et internées de la Résistance (ADIR) ;
- la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance (FNDIR) ;
- la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (FNDIRP) ;
- l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus (UNADIF) ;
- et l'Union nationale des déportés, internés et victimes de guerre (UNDIVG).

## ❁ Appel à dons "De l'Enfer à la Lune" ❁

Création de la pièce de théâtre "De l'Enfer à la Lune",  
écrite par Jean-Pierre Thiercelin, comédien et fils de résistant déporté.

- Destinée à sensibiliser un public européen à la connaissance du système concentrationnaire nazi au moment des commémorations du 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps.
- L'objectif est de donner en 2005 une centaine de représentations dans quatre pays européens (Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, France), accompagnées de documentations, débats et expositions.
- Le public visé est évalué à 50 000 personnes dont 30 000 venant du monde scolaire et universitaire.
- Raconter Dora, c'est raconter une scandaleuse histoire dans laquelle une des plus belles réussites scientifiques prend naissance sur un charnier plus ou moins oublié. Une scandaleuse histoire qui nous confirme que "science sans conscience n'est que ruine de l'âme".
- Raconter Dora, c'est aussi raconter toute la Déportation, car ce camp interfère avec de nombreux autres : Pennemünde, Sachsenhausen, Buchenwald, Bergen Belsen, Ravensbrück, Mauthausen...

### La fiction théâtrale :

Deux images ouvrent et clôturent symboliquement le spectacle :

- Des squelettes vivants portant une plaque de fuselage, des monceaux de cadavres : le Tunnel de Dora.
- Le regard émerveillé d'un enfant qui découvre un homme qui marche sur la Lune. Un des rêves de l'humanité se réalise.

Comment ses deux images peuvent-elles faire partie de la même histoire ?

**Les interrogations morales, éthiques, humaines que suscitent ces deux images sont infinies, elles seront au cœur du spectacle.**

**Partenaires :** AFMD - Association Dora-Ellrich - Association Buchenwald-Dora

Avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Le budget de création de ce projet est de 140 000 euros.

**Pour nous aider à finaliser ce projet, merci de libeller vos chèques à l'ordre de : "De l'Enfer à la Lune"  
à adresser à : AFMD, 31 bd Saint-Germain 75005 Paris**

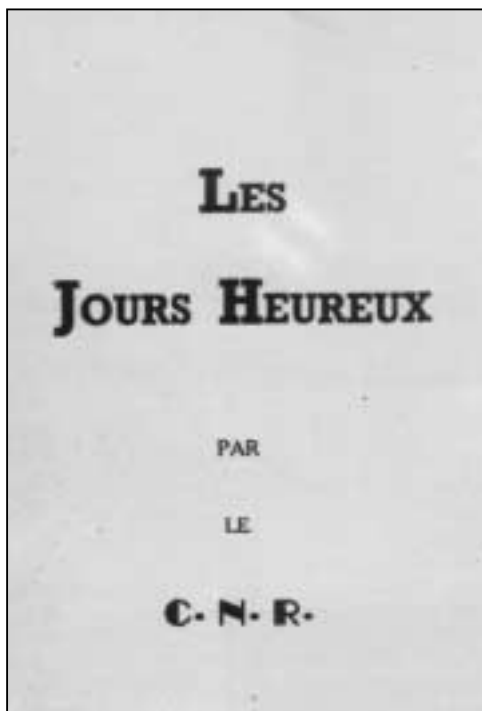
# Le programme du Conseil national de la Résistance : une utopie toujours actuelle

Un certain nombre de résistants – et non des moindres – de toutes sensibilités, ont rendu public un appel aux jeunes générations afin de célébrer l'actualité des valeurs de la résistance et en tout premier lieu celle du programme du Conseil national de la Résistance.

Le 15 mars 1943, après un débat extraordinairement démocratique malgré la clandestinité, toutes les forces de la Résistance s'unissaient autour de principes toujours actuels. Au-delà des tâches afférentes à la libération de la France, ce programme visait à restaurer, après la période de l'occupation marquée par les crimes perpétrés par les nazis et leur complices de Vichy, par la négation de la démocratie, une république sociale, centrée autour du progrès, de l'intérêt général et assurant les libertés essentielles, assurant le droit à la culture et à l'éducation pour tous, ainsi qu'une presse indépendante.

Diffusé par la presse clandestine avant d'être porté au-devant de la scène dans l'immédiat après-guerre, puis injustement abandonné, ce programme reste d'une étonnante actualité alors que - sans même évoquer les deux tiers de l'humanité qui vivent famines et guerres - notre propre pays, après ses "sans abri" et ses exclus, vient de se découvrir un million d'enfants pauvres. L'œuvre accomplie en application de ce programme comportait, entre autres, la création d'une sécurité sociale généralisée et de pensions de retraite pour les plus âgés, des comités d'entreprises, la socialisation de certaines ressources énergétiques et institutions bancaires.

Lucie Aubrac, Raymond Aubrac, Henri Bartoli, Daniel Cordier, Philippe Dechartre, Georges Guingouin, Stéphane Hessel, Maurice Kriegel-Valrimont, Lise London, Georges Séguy, Germaine Tillion, Jean-Pierre Vernant, Maurice Voutey, déclarent notamment appeler "les jeunes générations à faire vivre et retransmettre l'héritage de la Résistance et ses



*C'est sous ce titre anodin que fut diffusé, tout d'abord clandestinement, le programme du CNR, avant d'être repris par la presse après la Libération.*

*idéaux toujours actuels de démocratie économique, sociale et culturelle. Soixante ans plus tard, le nazisme est vaincu, grâce au sacrifice de nos frères et soeurs de la Résistance et des nations unies contre la barbarie fasciste. Mais cette menace n'a pas totalement disparu et notre colère contre l'injustice est toujours intacte. Nous appelons, en conscience, à célébrer l'actualité de la Résistance, non pas au profit de causes partisans ou instrumentalisées par un quelconque enjeu de pouvoir, mais pour proposer aux générations qui nous succéderont d'accomplir trois gestes humanistes et profondément politiques au sens vrai du terme, pour que la flamme de la Résistance ne s'éteigne jamais"... "Nous appelons ensuite les mouvements, partis, associations, institutions et syndicats héritiers de la Résistance à dépasser les enjeux sectoriels, et à se consacrer*

*en priorité aux causes politiques des injustices et des conflits sociaux, et non plus seulement à leurs conséquences, à définir ensemble un nouveau "Programme de Résistance" pour notre siècle, sachant que le fascisme se nourrit toujours du racisme, de l'intolérance et de la guerre, qui eux-mêmes se nourrissent des injustices sociales. Nous appelons enfin les enfants, les jeunes, les parents, les anciens et les grands-parents, les éducateurs, les autorités publiques, à une véritable insurrection pacifique contre les moyens de communication de masse qui ne proposent comme horizon pour notre jeunesse que la consommation marchande, le mépris des plus faibles et de la culture, l'amnésie généralisée et la compétition à outrance de tous contre tous. Nous n'acceptons pas que les principaux médias soient désormais contrôlés par des intérêts privés, contrairement au programme du Conseil national de la Résistance et aux ordonnances sur la presse de 1944. Plus que jamais, à ceux et celles qui feront le siècle qui commence, nous voulons dire avec notre affection : "Créer, c'est résister. Résister, c'est créer."*

# Programme des commémorations du 60<sup>e</sup> anniversaire des débarquements et de la libération de la France

## ➔ 5 juin 2004 :

15 h 00 : cérémonie binationale franco-canadienne à Beny-Reviers

15 h 45 ou 16 h 00 : cérémonie binationale franco-norvégienne à Villons-les-Buissons

## ➔ 6 juin 2004 :

9 h 30 : cérémonie binationale franco-américaine à Utah Beach

9 h 30 : cérémonie canadienne à Juno Beach

11 h 00 : cérémonie bi-nationale franco-britannique à Bayeux

11 h 00 : cérémonie américaine à Colleville-sur-Mer

12 h 20 : déjeuner officiel des chefs d'État et de gouvernement à la mairie de Caen

15 h 30 : cérémonie internationale à Arromanches

17 h 30 : cérémonie britannique à Arromanches

17 h 30 : cérémonie américaine à La Pointe du Hoc

17 h 30 : cérémonie nationale française à Ouistreham

18 h 00 : fin de la cérémonie nationale française

18 h 20 : cérémonie binationale franco-allemande au mémorial de la Paix à Caen

## ➔ 7 juin 2004 :

matinée cérémonie norvégienne à Hermanville-sur-Mer

## ➔ 15 août 2004 (programme sous réserve de confirmation)

Selon horaire à arrêter, cérémonie internationale à Toulon

9 h 00 : cérémonie française à Cavalaire

9 h 00 : cérémonie française au Dramont

## ➔ 25 août 2004

- Matinée : prise d'Armes place de la Concorde à Paris

11 h 00 : messe de Te Deum Notre-Dame de Paris

- Après-midi : cérémonie place de l'Hôtel de ville de Paris

## Comment assister à ces cérémonies ?

Comme lors de toute cérémonie d'ampleur internationale, les capacités d'accueil sont très limitées, mais les cérémonies seront pour la plupart retransmises en direct sur certaines chaînes nationales françaises et internationales. Des dispositions spécifiques sont prévues pour les anciens combattants : tous les anciens combattants ayant participé aux événements sont les bienvenus et les commémorations sont préparées à la fois pour leur rendre hommage et les honorer. Sur chaque site les anciens combattants sont attendus. Certaines classes seront invitées à participer aux cérémonies. Il convient de se rapprocher du ministère de l'Éducation nationale, via le rectorat d'académie, pour déposer la candidature d'une classe ou d'un groupe d'élèves. Des places sont réservées pour le public normand pour la cérémonie internationale d'Arromanches. Vous pouvez déposer votre demande dès à présent auprès du maire de votre commune. La cérémonie franco-allemande qui se déroulera au Mémorial de la Paix de Caen le 6 juin à 18 h 15 est ouverte au public, dans la mesure des capacités d'accueil du site. Il convient de préciser que dans de nombreuses communes, seront organisées des retransmissions en direct sur écrans géants. Il est recommandé aux particuliers de privilégier la vision en direct à la télévision. La circulation routière sera très réglementée dans la région normande et les possibilités d'hébergement sont quasi épuisées pour la première semaine. Si une bonne raison vous y poussait, vous pouvez cependant adresser une demande écrite au cabinet du secrétaire d'État aux Anciens Combattants. Et sachez que la Normandie va fêter le 60<sup>e</sup> anniversaire du débarquement et de sa libération tout au long du printemps et de l'été.

### **Cérémonies soutenues par la Mission du 60<sup>e</sup> anniversaire des débarquements et de la libération de la France (liste susceptible de connaître des évolutions)**

4 avril Plateau des Glières ; 5 juin Plumelec ; 8 juin Tulle ; 10 juin Oradour-sur-Glane ; 14 juin Bayeux ; 26 juin Libération de Cherbourg ; 9 juillet Libération de Caen ; 18 juillet Libération de Saint-Lô ; 21 juillet Plateau du Vercors ; 1<sup>er</sup> août Plateau des Glières ; 12 août Alençon ; 21 août Poche de Chambois ; 22 août Grenoble ; fin août Libération de Toulon ; 3 septembre Libération de Lyon ; 4 septembre Sennecey-le-Grand ; 7 septembre Metz (Corny-sur-Moselle) ; 8 septembre Besançon ; 12 septembre Jonction à Montbard 1<sup>ère</sup> DFL/2<sup>ème</sup> DB ; 12 septembre Libération de Marseille ; 21 novembre Libération de Mulhouse ; 23 novembre Libération de Strasbourg ; 25 novembre Libération de Belfort ; 2 février Libération de Colmar.

## *Nuit et Brouillard* : petite histoire d'une chanson

**P**our la première fois dans l'une des deux cents chansons créées par Jean Ferrat, figure emblématique de la chanson française, celui-ci évoque un drame qui fonde sa vie : la déportation de son père alors qu'il n'avait pas douze ans. Cette horreur de la déportation, Jean Ferrat l'a mise en chanson en 1963 avec le saisissant *Nuit et Brouillard*.

Ferrat profite alors de la liberté de création que lui offrent les disques Barclay pour mettre en chanson un tabou : les camps de concentration nazis. Dix-huit ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale le sujet est encore si sensible que l'on préfère l'ignorer.

En 1955, l'écrivain Jean Cayrol et le cinéaste Alain Resnais avaient rompu le silence en réalisant le film *Nuit et Brouillard*. Ce documentaire montrait pour la première fois au grand public français le crime dans toute sa monstruosité.

En 1963, l'irruption de la chanson *Nuit et Brouillard* à la radio fait l'effet d'une bombe. Le directeur de l'ORTF (Office de la radio et de la télévision française) juge la chanson "inopportune". Ce n'était pas une chanson interdite mais déconseillée.

Si la chanson de Jean Ferrat dérange la radio d'État, c'est qu'elle dessert la politique du pouvoir en place. L'heure est à la réconciliation franco-allemande. Raviver les blessures du passé n'était pas de mise, estime-t-on, dans les milieux dirigeants.

Dans les mois qui suivront la sortie de *Nuit et Brouillard*, deux des plus grands compositeurs de l'époque, Georges Brassens et Barbara, écriront chacun une chanson évoquant le contentieux entre la France et l'Allemagne. Dans *Les Deux Oncles*, Georges Brassens renverra les deux camps dos à dos en fustigeant la guerre. Barbara qui, comme Jean Ferrat, avait dû pendant la guerre fuir les persécutions antisémites, appellera dans *Göttingen*, au pardon et à la réconciliation.

Ignorée par la Radio et la Télévision nationale, la chanson de Ferrat va devenir célèbre grâce à Europe n° 1 dont l'émetteur est installé en Sarre, ce qui lui permet de s'affranchir des "recommandations" des autorités françaises en matière de programmation.

Aujourd'hui, cette chanson est étudiée dans les milieux scolaires et, ultime consécration, *Nuit et Brouillard* recevra le grand prix de l'académie Charles Cros en 1964.

Le succès, entre autres, de *Nuit et Brouillard* a installé Jean Ferrat au rang de vedette de la chanson française. Il a prouvé qu'il n'était pas le chanteur d'un seul été mais qu'il pouvait chanter des sujets plus graves que les amours de vacances.

*Nuit et Brouillard* appartient à notre patrimoine.

Henri WILKOWSKY

➔ **À tout de suite les enfants**, de Martin Doerry,  
(Albin Michel, 19 euros 50).

Le titre sont les dernières paroles de Lilly Jahn, le 30 août 1943, lorsqu'elle fut arrêtée par la Gestapo. C'est un livre intéressant à plus d'un titre, ne serait-ce que par l'histoire de la montée du nazisme. Lilly est née en 1900 dans une famille "bourgeoise, allemande et ... juive". Jeune fille, elle fait des études de médecine et s'éprend d'un jeune médecin, protestant, dépressif, qui ne sait pas ce qu'il veut, il a une autre maîtresse, mais finalement il choisit d'épouser Lilly plus par déception que par amour. Les enfants arrivent (les nazis également), le couple s'aime, mais cohabite difficilement. Les nazis empêchent Lilly d'exercer son métier de médecin, ce qui arrange bien son mari qui voulait une femme au foyer ; les enfants ont des problèmes (de demi-juifs à l'école). Dans les années 1940, son mari se sépare d'elle et se remarie avec une "pure" allemande (c'est Lilly qui aide à l'accouchement de la deuxième femme d'Ernst !). En 1942, Lilly déménage à Kassel, avec les quatre enfants. Là, elle est arrêtée et emmenée en camp de travail à Breitenau d'où elle est déportée à Auschwitz. Elle y meurt. Ce livre a été écrit d'après les correspondances de cette jeune femme avec son fiancé, ses amis, ses enfants... dans un style très primesautier, mais cependant profond, sous des dehors a priori très près d'une vie dite "normale". Lisez-le, ce n'est pas un livre morbide, il est plutôt agréable et se lit facilement. On apprend beaucoup de choses sur la vie quotidienne sous la botte nazie, ainsi que la vie d'un camp de travail en Allemagne (différent d'un camp de concentration et surtout d'extermination). L.L.M.

➔ **La Patrouille du Caporal Samba : tirailleurs sénégalais à Lyon**, de Favez Samb, (L'Harmattan).

Séduisante, cette idée de bande dessinée en hommage aux tirailleurs sénégalais tués notamment au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le résultat n'est hélas pas à la hauteur des attentes. Les faits sont évoqués dans une chronologie parfois embrouillée et de façon réductrice malgré les apparences. Singulièrement lorsqu'il est question des cent quatre vingt-dix morts de la zone de Chasselay. Car les crimes commis les 19 et 20 juin 1940 – alors même que Pétain a déjà appelé à cesser les combats depuis deux jours – contre le 25<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de tirailleurs sénégalais sont le fait de deux unités de la Wehrmacht, le régiment Grossdeutschland et un détachement de la SS Totenkopf particulièrement nazifiée. Et ces crimes sont avant tout des crimes racistes : officiers blancs épargnés ; victimes mutilés, etc. ; crimes directement inspirés de l'idéologie nazie, dont il n'est nullement question ici. D'autre part, l'auteur souligne à juste titre que ces tirailleurs sénégalais, issus d'ethnies et donc de langues diverses, ne pouvaient s'échanger que dans un français approximatif. Pourquoi alors faire répéter à ces Woloff, Sérères et Mossaïs des "Allah Akbar" aussi anachroniques qu'improbables ? On objectera à tort que l'auteur a voulu sensibiliser les plus jeunes. Car cette démarche implique

précisément beaucoup de rigueur, la sensibilité n'excluant pas le partage de savoirs et de sens. D.B.

➔ **Enfants pendant l'Holocauste – Jouer parmi les ombres, Mauthausen : percer l'oubli**, de Pierre Saint-Macary, (L'Harmattan, 13 euros).

Au fait des travaux de la Fondation, l'auteur - président de sa commission d'histoire - connaît tous les pièges du témoignage et de la mémoire "reconstruite". C'est sans tricher qu'il livre, enfin, ses souvenirs de Mauthausen, Melk, Ebensee. Il s'est fait violence pour entamer ça et là "la banquise de l'oubli" qui recouvre des pans entiers de son vécu. Soucieux de ne pas céder aux souvenirs reconstruits, il entame peu à peu cette couche qui, pourtant, laisse à jamais enfouie une partie de son vécu de concentrationnaire. Ne s'étale ni ne brode jamais. Restent, comme autant de touches qui participeraient d'un tableau impressionniste, des visions, des sensations, des bruits, des odeurs parfois : l'œil distinguant dans un tas de fripes le chapeau noir qui ira couvrir la tête ou découvrant, affolé, le pou au dernier coin de l'ourlet ; l'enceinte illuminée du camp, qui évoque à la fois Babylone et Luna Park ; la silhouette baroque de l'Abbaye de Melk ; la conviction que l'heure de la dernière marche est venue, que "c'est foutu" ; les vociférations et les quelques notes de violon entendues miraculeusement ; l'odeur de la soupe au lait sucrée, rançon d'un travail jugé "prioritaire". Entre le registre de l'autodérision ("restons petit-bourgeois, restons discret") et celui de la gravité, pointe la détresse de l'homme confronté à l'extrême. Un récit à lire et à faire lire, absolument. D.B.

➔ **Enfants pendant l'Holocauste - Jouer parmi les ombres**, de George Eisen (Calman-Levy collection "Pluriel").

C'est un livre paru en 1995, que je n'avais pas eu l'occasion de lire. Je ne résiste pas à prendre des extraits de la "quatrième de couverture", c'est ce qui résume entre autres, le sujet du livre. "Plus d'un million d'enfants sont morts par le génocide. Jamais ils n'ont cessé de jouer dans quelque endroit que ce soit, même aux portes du crématoire. Fondé sur des documents inédits, des interviews de survivants, l'enquête de l'auteur révèle comment enfants et adultes utilisèrent le jeu comme moyen de survie dans un monde devenu fou. La vie ne rend les armes qu'une fois le massacre perpétré. (Voir le film *La Vie est belle* de Roberto Benigni – NDLR). Face à la mécanique de la mort mise au point par les nazis, le jeu des enfants permit de sauvegarder en eux l'humanité. Ce livre interdit toute amnésie. Il nous rappelle que les enfants, aujourd'hui comme hier, sont les victimes impuissantes de toutes les guerres". Voici un extrait de poème écrit par Martha (ghetto de Cracovie) : "Je dois économiser mes larmes qui coulent... j'en aurais besoin pendant si longtemps... je dois économiser mon endurance en ces jours difficiles. Il y a tant de choses dont j'ai besoin : de chaleur, d'affection et d'un cœur tendre... j'en manque tant ; je dois les économiser." L'auteur est né en 1943 à Budapest, une grande partie de sa famille a disparu à Auschwitz. L.L.M.

➔ **Enchères**

Le fournisseur eBay s'était fait connaître en relayant des ventes aux enchères d'objets nazis, suscitant de multiples protestations. Les affaires étant les affaires pour cette société commerciale peu regardante sur la morale, eBay vient de récidiver en mettant en ligne une vente aux enchères de trois femmes vietnamiennes "livrables à Taïwan", plaque tournante du trafic d'êtres humains destinés au travail forcé ou à l'esclavage sexuel. Confronté une nouvelle fois à l'indignation générale, eBay a fini par retirer cette "vente".

➔ **Mulhouse ou la xénophobie ordinaire**

Patrick Binder était tête de liste - nous nous garderons bien de la nommer - aux élections régionales. Et il a dû rendre des comptes à la justice pour avoir commis, dans une feuille tirée à quelque 20 000 exemplaires, quelques lignes qui constituent un condensé de brûlot raciste. Pour avoir écrit, notamment, que *"la rue des Sauvages porte bien son nom puisqu'elle se transforme en rue des Sarrasins les samedis après-midi"* et que la *"colonisation de Mulhouse progresse"*. Patrick Binder, défendu par Maître Wallerand de Saint-Just, élu de Picardie, encourt vingt mille euros d'amende pour incitation à la haine raciale.

➔ **Papon n'a pas de remords**

Secrétaire général de la préfecture de Bordeaux sous Vichy, condamné en 1998 au terme d'une procédure de vingt-deux ans et d'un procès-fleuve pour complicité de crimes contre l'humanité à dix ans de réclusion criminelle, Maurice Papon n'en finit pas de défrayer la chronique et d'utiliser toutes les ficelles procédurières. Arguant d'un procès "inéquitable", au motif que son recours en cassation n'avait pas été examiné alors qu'il était en fuite, il en voulait un nouveau. Il n'y aura pas de nouveau procès, a décidé la commission de réexamen, qui s'est néanmoins prononcée en faveur d'une nouvelle étude du dossier par la Cour de cassation, non sur le fond, mais sur la forme. Ses défenseurs demandaient également une nouvelle suspension de peine. Libéré pour raison de santé, Papon apparaissait peu avant cette décision "l'œil vif et le teint marmoréen", "le ton ferme et la voix forte", devant un journaliste du *Point* qui lui avait accordé plusieurs pages. Papon y étalait ses lectures et ses

états d'âmes pascaliens, parlait de son procès comme d'une *"pitrerie judiciaire"*, estimant que les jurés avaient été *"manipulés"*. Il y affirmait n'avoir aucun remords et osait même invoquer Socrate : *"La honte n'est pas pour moi elle est pour ceux qui m'ont jugé."* Marmoréen : un adjectif qui ne s'applique pas seulement à son teint.

➔ **Tel père tel fils ?**

Le film de Mel Gibson, *La Passion du Christ*, déchaîne les controverses outre-Atlantique. Le film est-il susceptible de réveiller les préjugés antisémites ? Le père du cinéaste, réalisateur du film, s'est en tous les cas illustré peu avant sa présentation en mettant en doute la réalité du génocide, non sans s'en prendre aussi aux *"banquiers étrangers et à certaines fondations communistes"*.

➔ **Plaque détruite**

Une plaque à la mémoire des hommes, femmes et enfants juifs parisiens raflés et parqués au gymnase de Japy avait été volontairement détruite. M. Delanoë, maire de Paris, le maire du XI<sup>e</sup> arrondissement, ainsi que le comité d'entente des associations de résistants et de déportés avaient immédiatement porté plainte. Une nouvelle plaque vient d'être dévoilée par les autorités locales, dont on aimerait que la détermination à réaffirmer l'histoire soit partout présente.

➔ **Menottes pour un militant de la mémoire**

Marc Jampy, président d'Hippocampe, association lyonnaise qui s'intéresse de très près à l'université de Lyon III où les manifestations négationnistes sont récurrentes, avait fait l'objet d'une convocation. Sur les conseils de son avocat, il n'avait pas répondu à cette convocation qui n'était pas signée. Un mandat d'arrêt ayant été délivré à son encontre, il se retrouva les menottes aux poignets.

➔ **Raciste et libre**

Joël Sembuis, responsable du site raciste SOS Racaille, et par ailleurs escroc notoire recherché, avait été arrêté en Russie où il était incarcéré et faisant l'objet d'une demande d'extradition. Avec un aplomb incroyable, il avait demandé l'asile politique aux autorités russes. Contre toute attente, il a été libéré en janvier et échappe donc à la justice française.

# Retour sur une condamnation

Dans notre dernier numéro, nous annoncions à nos lecteurs la condamnation de Vincent Reynouard pour "apologie de crime de guerre", obtenue notamment grâce à l'action de la l'AFMD. Compte tenu de la dimension nationale des exactions de ce négationniste et également de la résonance hexagonale de tout ce qui touche à Oradour-sur-Glane, symbole même des crimes de guerre nazis, il n'est pas inutile de revenir sur cette affaire et sur un verdict exemplaire. Au cours des mois de décembre 2001 à février 2002, treize personnes recevaient un bon de commande pour l'achat d'une cassette vidéo *Le massacre d'Oradour : cinquante ans de mensonges officiels*. Parmi les destinataires, la présidente de l'association des Amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation (AFMD), le président de l'association des familles de martyrs d'Oradour-sur-Glane, un guide du village martyr, la rectrice de l'Académie de Limoges. Dans cette cassette vidéo, Vincent Reynouard défendait la thèse déjà exposée dans son livre, *Oradour-sur-Glane, un demi-siècle de mise en scène*. Pour ces envois ciblés et provocateurs s'il en est, Vincent Reynouard bénéficiait de la complicité d'un Limougeaud, M. Guy Dubois. De plus, vingt-quatre personnes résidant à Oradour-sur-Glane recevaient directement cette cassette sans l'avoir commandée.

Le profil des accusés ? Vincent Reynouard, enseignant de mathématiques, fut révoqué de l'Éducation nationale pour négationnisme et condamné pour des faits similaires par le tribunal de Caen en 1997 à trois mois de prison avec sursis et 15 000 francs d'amende. Quant au second inculpé, Guy Dubois, agent technico-commercial dans la métallurgie, retraité, il connaissait le premier depuis sept ou huit ans et était au fait des motifs de son renvoi : il fut confondu par une expertise ADN des timbres des enveloppes des courriers. Il partageait les vues de Vincent Reynouard et déclarait à propos d'Oradour-sur-Glane : *"C'est un gigantesque mensonge, il suffisait de lire les journaux locaux lors du procès de Bordeaux, tout est faux."*

L'essentiel des deux publications tient en quelques lignes : *"Les Waffen SS sont venus à Oradour-sur-Glane à la recherche d'un officier, Kaempfe, enlevé quelques jours plus tôt par des résistants dans la région de Saint-Léonard. Oradour-sur-Glane est un haut lieu de la résistance. Les SS rassemblent la population d'Oradour-sur-Glane, séparent les hommes des femmes et des enfants, perquisitionnent dans les maisons où ils trouvent de nombreuses armes. Une explosion se produit dans l'église : explosion de munitions cachées par la résistance dans le clocher. Les Waffen SS, croyant à une attaque des résistants, auraient dans l'effolement mitraillé les hommes regroupés dans les granges."* Ainsi devait résumer le président du tribunal lors de l'audience, provoquant l'acquiescement de V. Reynouard : *"Le massacre d'Oradour-*

*sur-Glane n'est pas une action délibérée, elle est provoquée par le dépôt de munitions des résistants."*

Le président du tribunal rappelait alors que la thèse défendue dans la cassette était en contradiction avec ce qui avait été prouvé, que le massacre avait été jugé par le tribunal militaire à Bordeaux en février 1953, vingt et une personnes étant accusées (quatorze Alsaciens et sept Allemands). Il précisait que lors de ce procès (précédé de sept à huit ans d'instruction judiciaire), aucun des responsables du massacre n'avait argué la légitime défense aujourd'hui mise en avant par Vincent Reynouard et qu'ils furent reconnus coupables de "meurtres, incendies volontaires, pillages", tous éléments constitutifs du crime de guerre.

Maître Gaffet, avocat des parties civiles - dont l'AFMD - demandait alors au président du tribunal d'entendre le témoignage de M. Darthout, survivant de la grange Laudy. Un témoignage en totale contradiction avec les thèses défendues par Vincent Reynouard. Enfin, le président devait lire la dédicace, particulièrement édifiante, du livre de Vincent Reynouard : *"Aux vaincus que l'on a calomniés sans leur donner le droit de répondre."* Il lançait : *"Donc, vous dédiez votre livre à Hitler, Goering, Goebbels, Himmler, Mussolini ?"* L'accusé confirmait.

L'avocat des parties civiles, se fondant sur la jurisprudence, rappelait que l'apologie rapportée au crime de guerre est d'amener le lecteur à un "jugement de valeur favorable" de tels crimes, démarche précisément adoptée par l'accusé. Il rappelait que le massacre du 10 juin 1944, jugé par le tribunal militaire de Bordeaux en février 1953, constituait indéniablement un crime de guerre et démontrait en quoi Vincent Reynouard en avait bien fait l'apologie en le justifiant par une prétendue attaque préalable des résistants, en indiquant que les explosifs cachés par la résistance dans le clocher de l'église auraient provoqué le mitraillage des hommes dans les granges.

La publicité donnée à cette apologie étant par ailleurs pleinement établie, les deux prévenus étaient reconnus coupables des faits qui leur étaient reprochés : Guy Dubois, coupable de complicité d'apologie de crimes de guerre, était condamné à trois mois de prison avec sursis et deux mille euros d'amende ; Vincent Reynouard, coupable d'apologie de crimes de guerre, condamné à douze mois de prison dont neuf avec sursis, dix mille euros d'amende et à verser à chacune des trois parties civiles mille euros et un euro symbolique, en réparation du préjudice subi. En outre, Vincent Reynouard était condamné à trois ans de mise à l'épreuve et d'interdiction de séjour en Haute-Vienne, verdict contre lequel il s'est pourvu en appel.

Un verdict qui montre en quoi la vigilance quotidienne exercée par les associations, au rang desquelles l'AFMD, est nécessaire.

Combien sont-ils,  
 parmi les rescapés,  
 à être plus que  
 centaines ?  
 Peu sans doute.  
 Un hommage de  
 Charles Darroman,  
 président de l'AFMD  
 du Lot-et-Garonne,  
 dédié à celui qui était  
 sans nul doute  
 notre doyen à tous,  
 décédé récemment  
 à l'âge de  
 cent cinq ans.

☞ Monsieur Paul Le Goupil nous précise que le livre consacré au kommando de Bad Gandersheim est disponible auprès de la Fondation au prix de 20 euros.

*"Il y a des instants que l'on redoute, et puis on se dit qu'ils n'arriveront pas car ils ne doivent pas arriver ! Un jour le téléphone sonne et vous entendez : "Monsieur René Filhol est mort". En cet instant, tout ce que vous savez de cet homme défile devant vos yeux. L'histoire de tout le XX<sup>e</sup> siècle. Et l'on se prend à imaginer Madame Louise Michel caressant la joue du petit René. L'adolescent écoutant Jean Jaurès lui raconter la fraternité, la paix et la justice. La grande boucherie de 14-18. La montée de la peste "brune". 1936 et les grands espoirs, les folles espérances. 1939-1945, cette période pendant laquelle l'Homme a donné des leçons au diable. Les guerres coloniales, la décolonisation. La guerre économique et ses victimes sociales. Les espoirs déçus et bafoués par les cynismes politiques. Et comme une persistance, la réapparition de la "peste brune" en costume trois pièces. Vous avez été, Monsieur Filhol, de tous ces combats, du côté des humbles, au service de qui jamais ne se plaignent, de tous ceux qui paient toujours leurs additions. Meurtri vous-même au plus profond, interné à Eysses, déporté à Dachau, vous avez toujours eu l'élégance de n'être jamais fatigué, de ne jamais vous plaindre, de ne jamais désespérer de l'humanité. Votre vie entière sera élégance intellectuelle et morale, politique, militante et même vestimentaire. Votre vie restera toujours pour nous tous un exemple, l'exemple ! Puisseons-nous en être dignes. Me souvenant de vous, Monsieur Filhol, je n'ai pas envie d'être triste, je sais que vous n'auriez pas aimé !*

*Adieu Monsieur le maître d'école, adieu Monsieur René."*

*NDLR : René Filhol, fondateur du mouvement du Front national pour la libération de la France, avait été arrêté à la suite de la manifestation du 14 juillet 1942 à Agen, dont il avait été l'instigateur.*

La Commission paritaire des Publications et Agences de Presse nous fait obligation de présenter une comptabilité complète des recettes inhérentes à la vente au numéro ou par abonnement du bulletin "Mémoire et Vigilance". Elle nous interdit de procéder à la distribution gratuite des numéros de la revue. En conséquence "Mémoire et Vigilance" est expédié aux seuls abonnés.

**Mémoire et Vigilance - Bulletin trimestriel de l'AFMD (Association loi de 1901) - 31 boulevard Saint-Germain - 75005 Paris**

Tél : 01.43.25.84.98 - Fax : 01.43.29.58.92. Directeur de publication : D. Baron. Commission paritaire N° 0501 G 78817 -

Prix du numéro : 3,5 Euros. Abonnement : 10 Euros. Imprimerie et routage : Presse-Pluriel - 19 rue Frédérick Lemaître - 75020 Paris.

**BULLETIN D'ADHESION 2004**  
**ou de RENOUELEMENT DE COTISATION**  
(rayer la mention inutile)

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Année de naissance \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

déclare avoir pris connaissance des statuts, les accepter, en approuver l'objet et, en conséquence, adhérer à l'AFMD

date :

Signature :

Votre motivation : déporté ou interné  parent  sympathisant

dans les deux premiers cas, dans quel(s) camp(s) ? : \_\_\_\_\_

adhérez-vous à une organisation d'anciens déportés, si oui, laquelle ? \_\_\_\_\_

Pouvez-vous aider les membres du bureau de la structure locale de votre département ? \_\_\_\_\_

| <b>Personne morale</b><br>(associations, entreprises,<br>établissements scolaires, etc.) | <b>Personne physique</b>  |
|--|---|
| <p><b>Cotisation</b><br/>à partir de 50 Euros : _____</p>                                | <p><b>Cotisation</b><br/>- de membre (22 Euros) : _____ Euros<br/>- ou de soutien (35 Euros) : _____ Euros<br/>- ou de bienfaiteur (50 Euros) : _____ Euros</p> <p><b>Don :</b> _____ Euros</p> |

**Abonnement au bulletin "Mémoire et Vigilance" : 10 Euros 4 numéros par an**

Pour l'année 2004, je verse donc, par chèque, \_\_\_\_\_ Euros, à l'ordre de l'AFMD.

Je recevrai ma carte d'adhérent et un reçu fiscal concernant le montant de ma cotisation et de mon don éventuel. Le secrétariat vous remercie de ne pas agraffer votre chèque au bulletin.

Je souhaite que, de ma part, vous informiez la ou les personnes(s) suivantes des activités de l'AFMD :  
NOM(s), PRÉNOM(s), ADRESSE(s) - écrire en majuscules, S.V.P.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**AFMD - 31 bd Saint-Germain - 75005 PARIS**

Tél. : 01 43 25 84 98 Fax : 01 43 29 58 92

Email : afmd@afmd.asso.fr

Site Internet http://www:afmd.asso.fr